



## Poubelles du voisin

-----  
Par natoche

Bonjour, suite à ma plainte au maire concernant les poubelles de mon voisin laissées sur le trottoir celui-ci me répond par lettre non recommandée que j'ai commis des actes de malveillance sur ces poubelles constatés par je ne sais qui et informé la gendarmerie et les brigades vertes, je ne sais même pas de quoi il parle, il ne veut pas me parler mais tient compte des mensonges de nos voisins. Que faire ?  
Merci de votre réponse.

-----  
Par chance

le maire est peut-être ami avec vos voisins et n'a pas de sympathie. il a choisi son camp. il a oublié qu'il doit assumer son rôle de maire en étant impartial